



Les primes sont annuelles et toutes taxes comprises.

Avantages polices combinées

Police Vie Privée, Consommateur, Consommateur BeneFisc ou Conflits BeneFisc combinée avec une voiture, une camionnette TCP ou une couverture All Risk conducteur. En cas de concours d'assurances, réduction de prime la première année.

Couvertures gratuites et automatiques

Pour tous les vélos, e-bikes, vélomoteurs, motos (quads et trikes), bicyclettes, remorques, caravanes, 3 ancêtres (identifiés).



Vous pouvez désormais bénéficier d'une réduction d'impôt grâce à votre assurance Protection Juridique et à la Loi du 22/04/2019 visant à rendre plus accessible l'assurance protection juridique.

Vous profitez d'une réduction d'impôt de 40% sur une prime de 310 EUR; votre avantage maximal peut ainsi atteindre 124 EUR (la réduction d'impôt dépend de votre situation fiscale personnelle).



Important !

Les exemples repris dans ce document sont indicatifs. Pour ce qui concerne les dispositions exactes, pour toute information complémentaire, pour les exclusions et les limitations, n'hésitez pas à consulter nos conditions générales et spéciales, disponibles gratuitement sur le site web www.das.be, ou à contacter votre intermédiaire d'assurances pour obtenir une offre. Chaque client non-professionnel est tenu d'en prendre connaissance avant l'achat/la souscription de ce produit. Les conflits juridiques existants lors de la conclusion du contrat ne sont pas couverts. Cela est également le cas lorsque l'assuré a connaissance, lors de la conclusion du contrat, de faits qui donnent naissance à un conflit juridique. Consultez également les délais d'attente contractuels (art. 7 ou 2 des conditions spéciales), les minimum litigieux ainsi que les plafonds d'intervention (art. 8 ou 2 des conditions spéciales) par garantie. Un contrat Protection Juridique est conclu pour une durée d'un an et est renouvelable tacitement, sauf s'il est résilié moyennant préavis d'au moins 3 mois avant l'échéance principale. Le droit belge est applicable pour les contrats d'assurance et seuls les tribunaux belges sont compétents. Pour toute plainte, contactez tout d'abord le service interne de plainte : pointdecontact@das.be. Le service Ombudsman des assurances est joignable à l'adresse suivante: Square de Meeûs, 35 à 1000 Bruxelles, www.ombudsman-insurance.be.

Risques couverts	Plafond d'intervention (hors TVA)	Etendue territoriale	Minimum Litigieux*	Délai d'attente	Vie Privée	Vie Privée + Après incendie	Consommateur	Consommateur Benefisc	Conflits Benefisc
1. Service Box	Pas de frais externes	En fonction des limites des garanties ci-dessous	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
2. Recours civil et relations de voisinage <small>Comprenant : état des lieux préalable en Belgique (max. 1 500 EUR) et les frais de recherche des enfants disparus en Europe + Pays bordant la Méditerranée (max. 60 000 EUR)</small>	200 000 EUR	Monde entier	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
3. Défense pénale (y compris assistance Salduz)	200 000 EUR	Monde entier	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
4. Défense disciplinaire	200 000 EUR	Monde entier	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
5. Défense civile	200 000 EUR	Monde entier	350 EUR	-	✓	✓	✓	✓	✓
6. Contrats d'assurances	200 000 EUR	Europe + Pays bordant la Méditerranée	350 EUR	3 mois	✓	✓	✓	✓	✓
7. Concours de responsabilité contractuelle et extracontractuelle	60 000 EUR	Europe + Pays bordant la Méditerranée	350 EUR	3 mois	✓	✓	✓	✓	✓
8. Faute médicale / Accident médical	200 000 EUR	Europe + Pays bordant la Méditerranée	350 EUR	3 mois	✓	✓	✓	✓	✓
9. Insolvabilité des tiers	25 000 EUR	Monde entier	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
10. Caution pénale	90 000 EUR	Monde entier	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
11. Avances de fonds sur indemnités	50 000 EUR	Monde entier	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
12. Avances des franchises RC	50 000 EUR	Monde entier	-	-	✓	✓	✓	✓	✓
13. Après incendie	200 000 EUR	Europe + Pays bordant la Méditerranée	350 EUR	-	non couvert	✓	✓	✓	✓
14. Contrats généraux	60 000 EUR	Europe + Pays bordant la Méditerranée	350 EUR	3 mois	non couvert	non couvert	✓	✓	✓
15. Assistance construction <small>(nouvelle construction, transformation avec autorisation, clé sur portes...)</small>	750 EUR	Belgique et droit belge	350 EUR	24 mois	non couvert	non couvert	✓	✓	✓
16. Litiges contractuels construction	15 000 EUR ⁽¹⁾ 16 000 EUR ⁽²⁾	Belgique	350 EUR	24 mois	non couvert	non couvert	non couvert	✓	✓
17. Litiges en cas de divorce et médiation familiale <small>a. première médiation familiale b. divorce (y compris la fin de la cohabitation légale)</small>	a) 30 000 EUR ⁽¹⁾ 32 000 EUR ⁽²⁾ b) 5 500 EUR ⁽¹⁾ p.p. 8 000 EUR ⁽²⁾ p.p.	Belgique	350 EUR	12 mois 36 mois	non couvert	non couvert	non couvert	✓	✓
18. Droit fiscal	30 000 EUR ⁽¹⁾ 32 000 EUR ⁽²⁾	Belgique	350 EUR	12 mois	non couvert	non couvert	non couvert	✓	✓
19. Droit des successions, donations et testaments	30 000 EUR ⁽¹⁾ 32 000 EUR ⁽²⁾	Belgique	350 EUR	12 mois	non couvert	non couvert	non couvert	✓	✓
20. Location	13 000 EUR ⁽¹⁾ 30 000 EUR ⁽²⁾	Europe + Pays bordant la Méditerranée	350 EUR	3 mois	non couvert	non couvert	non couvert	✓	✓
21. Droit du travail	15 000 EUR ⁽¹⁾ 16 000 EUR ⁽²⁾	Belgique	350 EUR	12 mois	non couvert	non couvert	non couvert	✓	✓
22. Droit administratif	50 000 EUR	Belgique	350 EUR	12 mois	non couvert	non couvert	non couvert	✓	✓
23. Droit réel conventionnel	30 000 EUR ⁽¹⁾ 60 000 EUR ⁽²⁾	Belgique ⁽¹⁾ Europe + Pays bordant la Méditerranée ⁽²⁾	350 EUR	12 mois ⁽¹⁾ 3 mois ⁽²⁾	non couvert	non couvert	non couvert	✓	✓
24. Droit social	16 000 EUR	Belgique	350 EUR	3 mois	non couvert	non couvert	non couvert	non couvert	✓
25. Droit des personnes et de la famille	25 000 EUR	Belgique	350 EUR	12 mois	non couvert	non couvert	non couvert	non couvert	✓
26. Droit réel complet	60 000 EUR	Europe + Pays bordant la Méditerranée	350 EUR	3 mois	non couvert	non couvert	non couvert	non couvert	✓
27. Garanties All Risk, notamment les droits intellectuels <small>(y compris les droits d'auteur) le droit des TIC, le droit de la protection de la vie privée, le droit du sport, le droit des médias...</small>	25 000 EUR	Belgique	350 EUR	3 mois	non couvert	non couvert	non couvert	non couvert	✓